

DÉPARTEMENT DU DOUBS- ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD-CANTON DE MAICHE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MAICHE
24 rue Montalembert - 25120 MAÏCHE

EXTRAIT du registre des délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 17 novembre 2022

L'an deux mil vingt-deux,

Le dix-sept du mois de novembre,

A la salle de l'Union de Maïche à 20 heures, les délégués du Conseil Communautaire se sont réunis, sur convocation légale en date du 10 novembre 2022 sous la présidence de Monsieur Franck VILLEMMAIN.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

Etaient présents : Sébastien PARENT, Lydie LAB, Gérard GENTIT, Emmanuel SAULNIER, Olivier CLEMENCE, Roland MARTIN, Bernadette DELAVELLE, Bertrand LOUVET, Brigitte COURTET, Yves-Marie PARENT, Patrick BERTIN, Philippe CHOULET, Brigitte MAIRE, Jean-Paul FEUVRIER, Martial CORDIER, Sébastien BARRAS, Thierry VERNEY, André BESSOT, Pierre-Jean WYCAR, Franck VILLEMMAIN, Sylvain LAURENT, Julien NAEGELEN, Guy ARGUEDAS, Alexandre MONNET, Maxime MARTIN, Christophe RUEFF, Françoise BARTHOULOT, Catherine RACINE, Régis LIGIER, Constant CUCHE, Jean-Michel FEUVRIER, Véronique TATU, Patricia PARATTE, Karine TIROLE, Dany KRASAUSKAS, Pascal GODIN, Francine LA PENNA, Sonia BOICHAT, Fernande SPIELMANN, Jean-Pierre ETEVENARD, Yves JUBIN, Dominique LAMBERT, Léon BONVALOT, Claude MARTELET, Dominique BERNARD, Jérôme BOILLON, Boris LOICHOT, Noël SAUNIER, Robert VETTER, Isabelle MOUGIN, Luc TAILLARD, Jean-Paul CLEMENT, Michel BERNARDOT, Francine MISERE

Procuration : Alexandre PANTEL donne procuration à Boris LOICHOT, Françoise VIPREY donne procuration à Brigitte COURTET, Christophe JANIN donne procuration à Bertrand LOUVET, François JACQUOT donne procuration à Roland MARTIN, Anthony MERIQUE donne procuration à Brigitte MAIRE, Guillaume NICOD donne procuration à Constant CUCHE, Richard TISSOT donne procuration à Régis LIGIER

Excusés : Christel PILLOT, Nadège MOUGIN, Raphaël PEQUIGNOT, Denis NARBÉY représenté par Christophe RUEFF, Gérard TIROLE représenté par Yves JUBIN

Absents : Christian GARESSUS, Aurore GOSSO

Secrétaire de séance : Françoise BARTHOULOT

MEMBRES : En exercice : 66 Présents : 54 Ayant pris part à la délibération : 61

Délibération n° : **Objet :** Finances – Décision modificative – Budget Général
2022-11-03

Vu le budget primitif Budget Général 2022 voté le 14 avril 2022,

Vu le besoin de crédits supplémentaires sur le budget Général pour réaliser des écritures d'amortissement non prévues initialement au BP 2022,

Vu le besoin de crédits supplémentaires au chapitre 012 « Dépenses de personnel » d'un montant de

90 000 € pour les raisons suivantes :

- Indemnités inflation : 7 000 € :
Une indemnité exceptionnelle de 100 Euros, destinée aux personnes percevant moins de 2 000 euros de revenu net mensuel. L'indemnité inflation a été versée automatiquement à 58 agents en février.

- Réactualisation contrat Risques Assurances : 20 000 €
En cause, une hausse significative de la sinistralité du contrat groupe CDG 25. Le contrat d'assurance statutaire garantit le remboursement des indemnités journalières pour les événements suivants concernant les agents :
 - Décès,
 - Accident du travail et maladie professionnelle (Frais médicaux – Indemnités Journalières),
 - Longue Maladie,
 - Maternité/ paternité.

- Augmentation de la valeur du point : 40 000 €

Le ministre de la Transformation et de la Fonction publiques a annoncé l'augmentation de 3,5 % du point d'indice des agents de la fonction publique lors d'une conférence salariale de juin 2022. Cette augmentation est effective depuis le 1er juillet.

- Besoins des saisonniers à la CSP plus important que ceux prévus sur la saison estivale : 15 000 €
Vu les montants de recettes à percevoir de 6 900€ au titre de la prime inflation à la suite de la revalorisation des salaires,

Vu les montants en recettes à percevoir de 80 107€ au titre de la fraction de la TVA en compensation de la suppression progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

Vu les crédits disponibles au compte 022 « Dépenses imprévues de fonctionnement »,

Il est proposé d'ouvrir des crédits au Budget Général par décision modificative n°7.

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
D-64131-020 : Rémunérations	0.00 €	90 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	0.00 €	90 000.00 €	0.00 €	0.00 €
R-6459-020 : Remboursements sur charges de SS et de prévoyance	0.00 €	0.00 €	0.00 €	6 900.00 €
TOTAL R 013 : Atténuations de charges	0.00 €	0.00 €	0.00 €	6 900.00 €
D-022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	2 993.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	2 993.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-023-01 : Virement à la section d'investissement	24 978.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	24 978.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6811-01 : Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	0.00 €	24 978.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	24 978.00 €	0.00 €	0.00 €
R-7382-0 : Fraction de TVA	0.00 €	0.00 €	0.00 €	80 107.00 €
TOTAL R 73 : Impôts et taxes	0.00 €	0.00 €	0.00 €	80 107.00 €
Total FONCTIONNEMENT	27 971.00 €	114 978.00 €	0.00 €	87 007.00 €
 INVESTISSEMENT				
R-021-01 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	24 978.00 €	0.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	24 978.00 €	0.00 €
R-280421-01 : Privé - Biens mobiliers, matériel et études	0.00 €	0.00 €	0.00 €	5 898.00 €
R-28051-01 : Concessions et droits similaires	0.00 €	0.00 €	0.00 €	2 351.00 €
R-28128-01 : Autres agencements et aménagements de terrains	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 964.00 €
R-28158-01 : Autres installations, matériel et outillage techniques	0.00 €	0.00 €	0.00 €	873.00 €
R-28181-01 : Installations générales, agencements et aménagements divers	0.00 €	0.00 €	0.00 €	3 499.00 €
R-28182-01 : Matériel de transport	0.00 €	0.00 €	585.00 €	0.00 €
R-28183-01 : Matériel de bureau et matériel informatique	0.00 €	0.00 €	0.00 €	13 682.00 €
R-28184-01 : Mobilier	0.00 €	0.00 €	4 349.00 €	0.00 €
R-28188-01 : Autres immobilisations corporelles	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 645.00 €
TOTAL R 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	0.00 €	4 934.00 €	29 912.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	0.00 €	29 912.00 €	29 912.00 €
Total Général		87 007.00 €		87 007.00 €

L'exposé du Président entendu, le conseil communautaire à l'UNANIMITE DECIDE d'ouvrir des crédits aux comptes comme énoncés ci-dessus.

Pour copie conforme,
Le Président,
Franck VILLEMAIN



Communauté de communes du Pays de Maïche

24, rue Montalembert 25 120 Maïche

Tél : 03 81 64 17 06 • contact@ccpm-maiche.com • paysdemaiche.fr

Envoyé en préfecture le 28/11/2022

Reçu en préfecture le 28/11/2022

Publié le

Berger
Levrault

ID : 025-200023075-20221117-DEL_2022_11_031-DE

Affiché le : ...

Délibération rendue exécutoire par le Président
après transmission en Sous-Préfecture le ...

Délibération adoptée avec :

Voix pour : 61

Voix contre : 0

Abstention : 0



Communauté de communes du Pays de Maïche

24, rue Montalembert 25 120 Maïche

Tél : 03 81 64 17 06 • contact@ccpm-maiche.com • paysdemaiche.fr

221117_Délib_PC_2022_11_03_FINANCES_DM_7_budget_général